

Séance extraordinaire du 12 décembre 2011

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, tenue le 12 décembre 2011 au lieu ordinaire des séances de ce conseil à la salle des délibérations, sise au 152 rue Municipale, Saint-Adrien-d'Irlande à 19 heures 30.

Assemblée convoquée par Madame Ghislaine Leblanc, secrétaire-trésorière et directrice générale, pour prendre en considération les sujets suivants ; à savoir,

- 1.o Lecture de l'ordre du jour et adoption
- 2.o Adoption du budget 2012
- 3.o Taux de taxes foncières et de services
- 4.o Taux d'intérêt sur taxes passées dues
- 5.o Adoption du règlement # 340 concernant le taux de la taxe générale et des taxes de services
- 6.o Période de question(s)
- 7.o Levée de la séance

Conformément aux dispositions du Code Municipal article 156 et à laquelle séance ont été convoqués par avis signifié les membres du conseil étaient présents :

Les membres du conseil : Messieurs Rock Côté, Marcel Guay, Claude Turcotte, Jean-Marie Rodrigue, et Claude Blais, agissent sous la présidence de la mairesse, Mme Jessika Lacombe.

Madame Solange Thibault est absente.

Mme Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Selon l'article 153 du Code Municipal, il est par la présente constaté que l'Avis de Convocation a été dûment signifié, tel que requis par le présent code, à tous les membres du conseil, incluant ceux qui ne seraient pas présents à l'ouverture de la séance.

Après une minute de silence, la séance commence à 19:00 heures 30.

NO-11-161

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 décembre 2011 tel que lu par Mme Jessika Lacombe.

ADOPTE

NO-11-162

ADOPTION DU BUDGET 2012

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent le budget 2012, tel que préparé et présenté au montant des revenus et dépenses équilibrés de 608 903\$.

Que les détails du budget soient distribués dans le prochain bulletin mensuel en 2012.

NO-11-163

**TAUX DE TAXES FONCIÈRES
ET DE SERVICES**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Taxe foncière générale :	1,15 \$ du 100 \$
Eau :	450,00 \$
Eau édifice :	5.00 \$
Vidanges - résidents :	154.95 \$
- chalets :	77.48 \$
Récupération – résidents :	61.53 \$
- chalets :	30.77 \$

ADOPTE

NO-11-164

**TAUX D'INTÉRÊT SUR
TAXES PASSÉES DUES**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil fixent le taux d'intérêt à quatorze pour cent (14%) par année sur les comptes de taxes passés dus.

ADOPTE

NO-11-165

**ADOPTION DU RÈGLEMENT # 340
CONCERNANT LE TAUX DE LA
TAXE GÉNÉRALE ET DES**

